

Grille de compétences «EmpowerAssist»

Objectif et finalité de la grille de compétences

La grille de compétences aide les organes spécialistes, les prestataires de formation et les organisations à développer leur offre de formation dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Elle sert d'instrument d'orientation pratique pour la révision de la formation initiale, de la formation professionnelle supérieure, des plans d'études cadres et des formations continues spécifiques.

Elle repose systématiquement sur une conception de l'accompagnement fondée sur les droits humains et encourage une pratique inclusive et participative. Elle traduit les exigences actuelles de la pratique en compétences linguistiques et conceptuelles modernes.

Certificats professionnels

La sélection des diplômes professionnels suivants se base sur leur pertinence pour l'accompagnement et le soutien des personnes en situation de handicap dans différents contextes professionnels. Ils constituent la base de la grille de compétences et couvrent un large éventail de niveaux de qualification et d'expérience pratique.

-
- **Aide en soins et accompagnement AFP**
 - **Assistant-e socio-éducatif-ve CFC avec orientation accompagnement de personnes en situation de handicap**
 - **Assistant-e socio-éducatif-ve CFC avec orientation accompagnement des personnes âgées**
 - **Assistant-e socio-éducatif-ve CFC variante généraliste**
 - **Éducateur-trice social-e dipl. ES**
 - **Maître-sse socioprofessionnel-le dipl. ES**
 - **Animateur-trice communautaire dipl. ES**
 - **Spécialiste de l'accompagnement de personnes en situation de handicap avec brevet féd.**
 - **Accompagnateur-trice social-e avec brevet féd.**
 - **Accompagnant-e socioprofessionnel-le avec brevet féd.**
 - **Professionnel-le du travail social Bachelor HES**
 - **Professionnel-le du travail social Master HES**
-

Est familier des principes de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées et les intègre dans sa pratique professionnelle.

Agit selon les concepts et principes de l'orientation vers le milieu de vie et de l'approche centrée sur la personne, afin de concevoir des offres de soutien individualisées et axées sur les ressources.

Agit de manière cohérente selon les principes de l'éthique professionnelle et promeut activement l'autodétermination et la participation dans tous les domaines de la vie.

Utilise l'apprentissage tout au long de la vie comme base pour le développement professionnel continu.

Reconnaît le handicap comme résultat d'interactions sociales et adapte son accompagnement en conséquence.

Communication et accompagnement – dimension relationnelle

Crée des rencontres de manière professionnelle et attentive, de sorte que la confiance et la fiabilité puissent émerger.

Veille à ce que l'accompagnement soit systématiquement orienté vers la volonté et les besoins des personnes concernées. Soutient activement les personnes concernées dans la prise de conscience, l'expression et l'intégration de leurs souhaits et idées dans les processus décisionnels.

Permet aux personnes concernées de gérer leur quotidien de manière auto-déterminée et autonome.

Soutient les personnes concernées de façon attentive et respectueuse dans les moments critiques et la recherche de solutions partagées aux conflits.

Utilise de manière ciblée des méthodes telles que la communication alternative et améliorée (CAA), le langage simple et les outils numériques pour garantir la compréhension et la participation des personnes concernées.

Autorégulation, autonomie organisationnelle et réflexion professionnelle

Agit de manière autonome conformément à la mission convenue et dans le cadre de son rôle professionnel.

Met en œuvre de manière ciblée des stratégies d'auto-régulation et de résilience.

Réfléchit en continu à ses propres valeurs, attitudes et actions professionnelles en échange avec d'autres professionnel-le-s et les défend de manière appropriée dans la pratique.

Prend des décisions éclairées même dans des situations complexes et sollicite un soutien ciblé si nécessaire.

Connaît ses propres limites, les réfléchit régulièrement et demande du soutien si nécessaire.

Mandat d'accompagnement, planification et évaluation

Veille à ce que la planification du projet de vie soit alignée sur les souhaits, les besoins et le projet de vie des personnes concernées, tout en tenant compte des intérêts légitimes d'autres personnes ainsi que des conditions structurelles dans une perspective de participation et d'inclusion.

Élabore avec les personnes concernées une planification personnalisée de la participation, orientée vers leur volonté et leur réalité de vie, et en évalue régulièrement l'efficacité avec elles.

Évalue les approches de solution en tenant compte des cadres juridiques, financiers et organisationnels afin de garantir une mise en œuvre durable.

Utilise des compétences entrepreneuriales ainsi que des connaissances approfondies du travail sous mandat, en particulier en matière de rédaction de contrats, de budgétisation et de cadres juridiques.

Évalue et réfléchit à sa démarche et à sa pratique professionnelle, et applique des instruments contemporains d'assurance et de développement de la qualité.

Collaboration interdisciplinaire

Coordonne une collaboration claire et ciblée avec les services spécialisés, les autorités et les autres acteurs pertinents.

Soutient l'implication et la co-construction active de l'environnement social, y compris les proches, les ami·e·s, les curateurs·trices, et représente les intérêts des personnes concernées.

Soutient le développement de réseaux sociaux durables et la participation à des espaces sociaux inclusifs.

Favorise une collaboration réfléchie dans son environnement professionnel à travers la supervision, l'intervision et le conseil entre pairs.

Compétences transversales

Compétences sociales et communicationnelles

Communique de manière claire, empathique, adaptée à la situation et dans une relation d'égal à égal avec les personnes concernées, leurs proches et les curateurs-trices.

Utilise un langage valorisant et favorisant l'inclusion.

Identifie précocement les risques de conflit, les analyse dans une perspective systémique et soutient la recherche de solutions constructives.

Compétences personnelles et capacité de réflexion

Développe une posture professionnelle et réfléchit de manière continue à sa propre pratique.

Réfléchit de manière critique à son propre rôle professionnel et adapte ses pratiques de manière flexible aux nouvelles exigences.

Trouve sa propre position dans le champ de tension entre le rôle de salarié-e et celui de personne de soutien, en veillant tant aux besoins et aux droits des personnes concernées qu'aux siens.

Compétences digitales

Utilise les outils digitaux de manière ciblée pour soutenir la communication, la documentation et la promotion (ou facilitation) de la participation.

Se familiarise avec les technologies d'assistance digitales et accompagne les personnes concernées dans leur utilisation.

Respecte les règles de protection des données et les questions éthiques dans l'ensemble de sa pratique professionnelle, en particulier dans l'utilisation des outils digitaux et de l'intelligence artificielle.

Compétences interculturelles et en diversité

Reconnaît les discriminations sous toutes leurs formes — qu'elles soient simples ou multiples — et s'engage activement en faveur de l'égalité des chances.

Applique des méthodes sensibles à la diversité¹ et favorise la participation culturelle et politique.

¹ Les méthodes sensibles à la diversité prennent consciemment en compte les différences culturelles, linguistiques et sociales et favorisent l'autonomie, l'autodétermination et la participation. Elles soutiennent la communication inclusive, la planification individuelle de la participation et la participation politique.

Compétences organisationnelles et de résolution de problèmes

Planifie et coordonne les processus de travail de manière efficiente et efficace.

Résout les défis de manière créative et adapte son action de façon flexible à chaque situation.

Gère de manière constructive les changements imprévus et adapte proactivement ses stratégies.

Compétences spécialisées

Connaît les bases spécialisées actuelles sur les types de handicaps et les possibilités de participation, et les applique de manière ciblée.

Utilise des technologies appliquées de manière adaptée à la situation et peut accompagner les personnes concernées dans leur choix et leur utilisation.

Autonomise les personnes concernées dans la prise de décisions, la mise en œuvre et la réflexion sur leurs projets et objectifs de vie.

Identifie précocement les situations de vie difficiles et initie des mesures préventives.

Possède des connaissances approfondies en gestion de la prévention et de la désescalade.

Agit de manière fondée sur le plan professionnel et conforme à la législation dans des situations de danger pour soi-même ou pour autrui. Connaît les bases légales pertinentes et fait appel, si nécessaire, à des professionnel-le-s ou services compétents.

Utilise des compétences en soins pour soutenir les personnes concernées ayant des besoins de soutien physique.

Dispose de compétences entrepreneuriales lui permettant d'agir de manière économique, de négocier des mandats ainsi que de fournir et facturer des prestations à coût couvert. Ces compétences la rendent capable de créer et de gérer avec succès une entreprise.

Analyse en profondeur les évolutions technologiques, économiques et sociétales, et en tire des conséquences ciblées pour son propre travail.

ARTISET

Zieglerstrasse 53, 3007 Berne
T +41 31 385 33 33
info@artiset.ch, www.artiset.ch

Associations de branche d'ARTISET, la fédération des prestataires de services pour personnes ayant besoin de soutien

CURAVIVA **INSTITUT** **YOUwITA**